
COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL DU 7 Février 2014 DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

La politique économique développée le 14 janvier dernier par le Président de la République s'éloigne chaque jour un peu plus des attentes des salariés et par conséquent des fonctionnaires de nos ministères.

Cela renforce chaque jour un peu plus le bien fondé de l'indépendance de notre organisation syndicale dans le débat électoral : RGPP – MAP même combat !

Pour FO, ce n'est pas un tournant ou une nouvelle politique mais bien une politique enfin assumée, dans le prolongement de l'adoption du Traité européen qui impose l'austérité. Une austérité dont les agents des ministères économiques et financiers subissent les conséquences par :

- La non revalorisation de leurs traitements, nous devrions même parler de baisse (il suffit de regarder sa fiche de traitement de janvier) conséquence directe du gel de la valeur du point d'indice depuis maintenant bientôt 5 ans,
- La réduction drastique des plans de promotions internes, qui obère gravement les déroulement de carrière,
- Les suppressions d'emplois dont le rythme demeure chaque année aussi soutenu,
- Les réformes territoriales avec la fermeture de services qui créent de véritables déserts ruraux et périurbains de services publics,
- Les restructurations ininterrompues, qui s'accroissent avec l'adoption des démarches stratégiques directionnelles,

- La détérioration des conditions de travail qui aggrave le mal être au travail et engendre la souffrance au travail,
- Le monologue social dans les directions, où le mépris affiché envers les représentants du personnel n'est plus dissimulé.

Dans ce contexte anxiogène où les tensions sociales sont omniprésentes, nos représentants ont décidé de ne plus se rendre à la mascarade de dialogue social organisée dans certaines directions, où depuis trop longtemps leurs responsables refusent tout amendement à un quelconque projet.

Au niveau ministériel, nous pouvons illustrer notre propos sur la manière dont les ministres ont cru bon communiquer sur le dossier de la « mutualisation des fonctions supports ». Alors que ces derniers étaient présents au Comité Technique du 8 octobre dernier, ils ont adopté la stratégie de l'évitement en ne mentionnant pas les réformes structurelles qui impacteront de nombreux services et personnels, et ce dans toutes les directions de Bercy.

Sur ce dossier, vous devrez aujourd'hui nous présenter une méthode et un calendrier.

La bonne méthode pour FO Finances serait de renoncer à ce projet, même si nous doutons fort de votre acquiescement sur ce dernier point.

En tout état de cause, pour **FO Finances**, il ne saurait être question d'aborder le débat sur la partie « études complémentaires » avant même d'avoir engagé une véritable concertation sur les nombreux points d'importance mentionnés dans l'annexe « mesures à mettre en œuvre » du

courrier du 29 octobre 2013.

Ce débat a vocation à s'ouvrir tant au niveau ministériel qu'au niveau directionnel.

S'agissant du projet de dispositif d'accompagnement des réorganisations à l'ordre du jour de ce Comité Technique, pour FO Finances, celui-ci ne constitue pas un solde de tout compte sur les restructurations en cours et à venir.

Il ne modifie aucunement notre opposition ferme et résolue aux démarches stratégiques et à leurs conséquences dramatiques sur l'avenir des personnels et sur le service public économique et financier

Le projet présenté ne répond qu'à la marge aux nombreuses situations individuelles qui vont se poser.

Il nous faut regretter que pour l'application de règles statutaires, il soit nécessaire d'élaborer un document ministériel qui ne reprend dans les faits que la réglementation existante.

FO Finances tient à réaffirmer ici sous quelles conditions ce projet pourrait se mettre en place :

- Le dispositif doit être limité à la durée des plans stratégiques directionnels, et ne pas devenir un mode permanent de gestion des personnels. Hors de question au travers de ce dossier de rentrer dans les débats qui ont cours au niveau Fonction Publique (rapport Desforges et Pêcheur),
- Le dispositif doit être circonscrit à une situation bien précise, celle où un agent, victime de la fermeture de son service, de la restructuration de son unité de travail ou du transfert de ses missions, n'a aucune autre possibilité d'affectation à la résidence ou dans le département dans sa Direct d'origine. Aussi, la mobilité inter directionnelle

doit avoir lieu dans la même zone géographique. Il ne s'agit pas d'ouvrir le tableau général de mutations de l'administration d'accueil !,

- Les agents intégrant leur direction d'accueil ne doivent pas être comptabilisés dans les effectifs de référence à la résidence, évitant ainsi tout blocage des mutations pour les agents originaires de cette direction,
- Les CAP des directions d'accueil doivent examiner chaque demande,
- L'anticipation de l'accueil des agents concernés est une donnée fondamentale et une formation adaptée et sérieuse devra être mise en place.

Par ailleurs, FO Finances demande qu'un engagement ministériel soit pris ce jour pour améliorer le dispositif de rémunération dans le cadre d'une mobilité liée à une restructuration.

La mutualisation des fonctions supports, tout comme les démarches stratégiques directionnelles, s'inscrivent pleinement dans la planification de la réduction des dépenses publiques à hauteur de 50Mds d'€.

Cette politique a pour conséquence dans notre pays la détérioration de l'emploi, la panne de croissance, la perte de pouvoir d'achat, l'abandon territorial des services publics, la détérioration des conditions de travail des agents.

Le gouvernement ne change pas de politique économique, il tourne en rond dans l'impasse de l'austérité.

C'est pourquoi, dans ce contexte **FO Finances** soutient et appuie toutes les actions en cours au niveau local et tout particulièrement la journée d'actions et de grèves nationale du 20 mars déjà initiée à la DGFIP et à la DGDDI.

Le gouvernement ne change pas de politique économique, il tourne en rond dans l'impasse de l'austérité.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE LA FEDERATION SUR :

<http://www.financesfo.fr/> 